

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 17/05/2018

L'an deux mil dix-huit, le dix-sept mai, le conseil municipal de la commune de Livré-sur-Changeon, dûment convoqué, s'est réuni à 20h00 en session ordinaire salle du conseil municipal, sous la présidence de M Emmanuel FRAUD Maire.

- Nombre de membres en exercice : 19 - Convocation envoyée le 13/05/2018.

14 Présents : Emmanuel FRAUD, Corinne LERAY GRILL, François BEAUGENDRE, Jean-Pierre DAVENEL, Christelle JAMELOT, Emmanuelle THOMAS, Claire JULIEN, Nadine PAIMBLANC, Pierre KERGARAVAT, Sébastien PAINCHAUD, Gwénaél HENRY, Bruno LERAY, Jérôme DEVERBIGIER.

Marie-Danielle BOUVET est arrivée pour la délibération n°2018-05-02 uniquement.

5 Absents excusés : Sophie STRACQUADANIO, Dominique LECOINTE Jean-Michel HURAUULT, Gérard BAUDY et Fabienne DESBLE qui a donné procuration de vote à Emmanuel FRAUD

13 Présents et 1 procuration.

- Emmanuel THOMAS est nommée secrétaire de séance :

- Publication faite le 18/05/2018

« Affaire inscrite à l'ordre du jour »

2018-05-01 BUDGET MAISON DE SANTE - PRET BEI AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS DELIBERATION D'AUTORISATION D'EMPRUNT Taux Fixe BEI

Il est présenté au conseil municipal l'opération de la création d'une Maison de Santé.

Pour le financement de cette opération, Monsieur le Maire est invité à réaliser auprès de la Caisse des dépôts et consignations un Contrat de Prêt composé d'une ligne de Prêt pour un montant total de 343 678.63 € et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Prêt indexé sur taux fixe BEI

Ligne du Prêt : BEI

Montant : 343 678.63 euros

urée de la phase de préfinancement : 3 mois

Durée d'amortissement : 20 ans

Périodicité des échéances : Trimestrielle

Taux d'intérêt annuel fixe : 1.81 %

Amortissement : Echéances constantes

Typologie Gissler : 1A

Commission d'instruction : 0 €

Le Conseil Municipal de Livré sur Changeon, après avoir entendu l'exposé sur l'opération de la création de la Maison de Santé et la présente proposition de prêt de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un Contrat de Prêt composé d'une ligne de Prêt pour un montant total de 343 678.63 €.

par 14 voix pour

- accepte la proposition de prêt ci-dessus énoncé par la Caisse des Dépôts et Consignations ;
- autorise Monsieur le Maire à signer seul le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la ou les demande(s) de réalisation de fonds.

2018-05-02

BUDGET COMMUNAL - SECURISATION ET AMENAGEMENT DU BOURG
PRETS PSPL/BEI AUTORISATION EMPRUNT TAUX FIXE BEI/TAUX INDEXE LIVRET A

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé sur l'opération susvisée, par 14 voix pour et 1 abstention :

- réalise, auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations un contrat de prêt pour la sécurisation et l'aménagement du bourg composé d'une ligne de Prêt pour un montant total de 448 030.80 € et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Prêt indexé sur taux fixe BEI

Ligne du Prêt : BEI

Montant : 341 835 euros

Durée de la phase de préfinancement : 3 mois

Durée d'amortissement : 25 ans

Périodicité des échéances : Trimestrielle

Taux d'intérêt annuel fixe : 1.96 %

Amortissement : Echéances constantes

Typologie Gissler : 1A

Commission d'instruction : 0 €

Ligne du Prêt : PSPL

Montant : 106 195.80 euros

Durée de la phase de préfinancement : 0 mois

Durée d'amortissement : 25 ans

Périodicité des échéances : *Trimestrielle*

Index : Livret A

Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du LA en vigueur à la date d'effet du contrat + 1.30 %

Révisabilité du taux d'intérêt à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du LA

Amortissement : *Prioritaire (échéance déduite)*

Typologie Gissler : 1A

Commission d'instruction : 0 €

- autorise M le Maire à signer seul le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la ou les demande(s) de réalisation de fonds.

2018-05-03

URBANISME - DIA 10 rue de l'Ancien Presbytère

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 14 voix pour
décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur les parcelles ci-dessous présentées :

DIA envoyée par : AUTENTICPARTNERS NOTAIRES :
Maîtres : TEXIER, MENANTEAU-VAILHEN et GUIMONT de Liffre
Propriétaire : FONTAINE EP. HAY Gilberte
Parcelles Rue de l'Ancien Presbytère : AB 143, 164, 165, 166
Superficie totale : 1 005 m²

**2018-05-04 RESTAURANT SCOLAIRE - DETERMINATION PRIX VENTE REPAS A LA DEMANDE DE LA COMMUNE
DE MECÉ POUR LA RENTREE 2018-2019**

La commune de Mecé demande la production et la livraison de repas par le restaurant scolaire de notre commune.
Il s'agit d'environ 18 repas par jour scolaire à partir de la rentrée 2018-2019.

Après avoir consulté le cuisinier gestionnaire du restaurant scolaire il est possible de produire 18 repas en plus par
jour scolaire et d'en assurer la livraison à Mecé.

M le Maire propose de fixer le prix de vente par repas avec livraison à 3.17 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 14 voix pour, charge M le Maire de répondre à la consultation de la
commune de Mecé et fixe le prix de vente à 3.17 € (production et livraison).

Il reste à la commune de Mecé de s'équiper en containers et petits équipements de cuisine : bacs alimentaires... pour
la livraison des repas.